



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 69 avril, mai, juin 2018

Le Mot du Maire

Réforme de la taxe d'habitation, lourdeurs administratives et développement sans cesse de nouvelles normes: l'État central semble définitivement enclin à fragiliser nos communes.

À Saint-Capraise, ce phénomène est très concret et rend toujours plus complexe l'adoption du budget. Mais à l'instar de Gide, qui rappelait que «l'art naît de contraintes, vit de luttes, et meurt de liberté», nous allons tenter de remédier à ces difficultés et nous tourner vers l'avenir.

Remédier à ces difficultés, en ajoutant une contrainte supplémentaire toutefois: il n'y aura pas de hausse d'impôts pour boucler ce budget. Cette solution d'augmenter les impôts, tellement simple, est dépassée car elle a toujours la même conséquence: faire porter les efforts sur les citoyens.

Remédier à ces difficultés, en innovant et en trouvant des marges de manœuvre, c'est ce que nous allons tenter de faire lors de la prochaine séance du Conseil Municipal en Avril, qui sera amené à se prononcer sur le Budget de l'année 2018, l'avant dernier du mandat en cours.

Le budget de fonctionnement continuera, en ce qui le concerne, à assurer des services et des prestations de qualité en maintenant un personnel qualifié, pour assurer les tâches nécessaires et ce, malgré la baisse significative des dotations de l'Etat. Qu'il s'agisse des services administratifs ou techniques, de la cantine des écoles, de la garderie scolaire ou encore des ATSEM, le personnel pourra continuer à donner satisfaction aux habitants.

Parallèlement, le Conseil maintiendra sa volonté d'apporter ses aides financières et matérielles aux associations, en mettant à leur disposition salles, matériel et logistique, car ce sont leurs projets qui font vivre la commune et contribuent à cette qualité de vie que nos concitoyens apprécient et que des voisins nous envient.

S'agissant du budget d'investissement, et après plusieurs années consacrées à de gros investissements, il sera axé sur des projets de moindre envergure, mais qui ont germé lors des différentes rencontres citoyennes de quartiers qui mises bout à bout ont réuni quelques 150 habitants de notre commune.

La politique de la commune restera donc encore et toujours volontariste et active pour le bien-être des Capraisien.

Votre Maire dévoué, Laurent Péréa

Infos mairie

Appel à des Bénévoles pour un chantier municipal

L'hiver passé a été mis à profit au niveau municipal pour avancer la réhabilitation des 4 logements, propriétés de la commune, dans la cité EDF dans l'objectif de les mettre en location.

Réhabilitation entreprise pour une partie des travaux par les employés municipaux et nos élus en charge des travaux Francis Borderie et Daniel Vocant. Nous tenons à remercier toute l'équipe pour le travail de qualité accompli.

Il ne reste désormais qu'à effectuer les travaux de peintures intérieures pour finaliser cette opération de réhabilitation.

Pour ce faire, Monsieur le Maire a proposé que ceux-ci puissent faire l'objet d'un "**chantier municipal bénévole**", moyen de créer ou de renforcer les liens entre nos administrés.

La date sera arrêtée courant Avril/Mai une fois l'équipe constituée, normalement un samedi matin qui se clôturera par un repas amical en commun.

En ce sens, il est fait ici appel à volontaires pour constituer une équipe chargée des peintures intérieures des logements EDF.

Les administrés volontaires sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie soit par téléphone au 05.53.63.47.65 soit par mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr.

Départ à la retraite de Franck Bonhomme

Le vendredi 23 mars, une réception a été organisée au Foyer Municipal à l'occasion du départ à la retraite de Franck Bonhomme, agent communal aux services techniques de la Commune.

Autour de lui et sa famille étaient réunis l'ensemble des agents de la Commune, le Conseil Municipal, les anciens élus municipaux et agents communaux qui avaient travaillé avec lui ainsi que ses amis.

Dans son allocution le Maire a rappelé la carrière professionnelle remarquable de Franck qui ,embauché comme ouvrier des voies communales, avait accédé au grade d'agent de maîtrise puis de technicien.

Ses qualités personnelles lui auront permis d'assurer à la satisfaction de tous, ses responsabilités au sein de l'équipe des services techniques, qui entre autres, le mettaient en contact permanent avec ses collègues de travail, les élus et la population du village.

Franck aura su durant ses 25 années de carrière municipale s'attirer la sympathie de tous.

Le Maire, après lui avoir souhaité une longue et paisible retraite, lui a remis un cadeau offert par la municipalité et ses collègues de travail.

Une réception très amicale et chaleureuse a terminé la soirée.

Permis de conduire/Cartes grises

En cas de renouvellement, perte ou vol de ces documents, les démarches sont à faire en ligne sur le site ANTS(Agence Nationale des Titres Sécurisés).

Pour toute information :

www.demarches.interieur.gouv.fr

Arrêté préfectoral pour inventaire des Lépidoptères.

Cet arrêté autorise les agents du Conservatoire d'Espaces Naturels Aquitaine à pénétrer sur les propriétés privées pour inventaire naturaliste, pour 2018, dans le cadre du plan régional d'actions en faveur des Lépidoptères patrimoniaux. Dans le cadre de cette mission, toute personne mandatée par le CEN Aquitaine, devra être en possession d'une copie du présent arrêté ainsi que d'un ordre de mission délivré par cet organisme, qui devront être présentés à toutes réquisition.

Pour plus amples informations, voir l'arrêté complet sur le site de la Mairie.

Elagage :

A plusieurs endroits de la commune des branches gênent encore la circulation des camions et en particulier celle du camion-benne de ramassage des ordures ménagères et endommagent les fils de téléphone. Il est rappelé à tous les propriétaires l'obligation d'élaguer les arbres qui débordent sur la voie publique.

Arrêté préfectoral portant sur la réglementation des bruits de voisinage : RAPPEL

L'arrêté préfectoral du 7 octobre 2015 est abrogé et remplacé par le présent arrêté.

Extrait :

Propriétés privées : Article 20.

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00.

Vous pouvez consulter l'arrêté sur le site de la commune : Mairie / Arrêtés / Bruits de voisinages.

De nombreuses personnes se sont plaintes d'aboiements de chiens intempestifs et répétitifs en divers points de la commune ; merci aux propriétaires de bien vouloir faire le nécessaire pour assurer la tranquillité de tous et la **propreté des espaces publics en ramassant les déjections de leurs animaux.**

Utilisation du feu : Rappel : attention nouvel arrêté !

Voir Bulletin 66 ou sur le site de la commune.

Ramassage des ordures ménagères

Vérifiez le positionnement de vos bacs en respectant les distances recommandées pour être sûr que la collecte soit faite et fermez les couvercles afin qu'ils ne soient pas endommagés lors de la collecte. N'oubliez pas de rentrer vos conteneurs personnels le lundi après le ramassage (cf. règlement de collecte).

Pensez à garder le calendrier des collectes 2018.

Informations par courriel et / ou SMS.

La Municipalité souhaite mettre en place un système de communication directe qui peut diffuser collectivement des informations par courriels ou SMS. Pour que vous puissiez bénéficier de ce service, vous devez transmettre vos coordonnées à la Mairie en allant sur le site de la Mairie, page d'accueil. Le système sera opérationnel après le 10 janvier. Il est toujours possible de s'inscrire pour bénéficier de ce service.

Ces informations sont strictement réservées à la Mairie et sont régies par la

Bus du jeudi (Rappel)

Un bus vous amène gratuitement le jeudi matin à Lalinde.

Départ devant la salle des fêtes 9h45

Retour 11h45 (Départ de Lalinde 11h30)

Moins de voitures sur les routes = moins de pollution

Inscriptions scolaires

Les parents des nouveaux enfants scolarisés en primaire sont invités à les inscrire à la Mairie le plus rapidement possible.

L'inscription des enfants de maternelle est obligatoire à partir de 3 ans.

Nouveaux horaires d'ouverture de la Bibliothèque :

	Lundi de 9h à 11h	Samedi de 10h à 12h
Avril	9, 16 et 23	7 et 28
Mai	7, 14 et 28	5 et 18
Juin	4, 11, 18 et 25	9 et 23

Horaires d'ouverture de la Mairie

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé au public	14 h 00 à 18 h 00
Mardi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	08 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Samedi	09 h 00 à 12 h 00	

Horaires d'ouverture de la Poste*

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50
Mardi	09 h 00 à 11 h 50	Fermé
Mercredi	09 h 00 à 11 h 50	14 h 00 à 16 h 50
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50

* (Sauf périodes de congés) Les 22,23, 29 et 30 mai **MATIN la Poste sera fermée**

Infos

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 30 mars au 06 avril	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 06 au 13 avril	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 13 au 20 avril	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 20 au 27 avril	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 27 avril au 04 mai	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 04 au 11 mai	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 11 au 18 mai	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 18 au 25 mai	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 25 mai au 01 juin	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 01 au 08 juin	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 08 au 15 juin	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 15 au 22 juin	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 22 au 29 juin	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 29 juin au 06 juillet	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 06 au 13 juillet	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35

Distribution de compost

Samedi 28 avril à la déchèterie de Bergerac de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Pensez à vous munir de votre carte de déchèterie, d'une pelle et d'un contenant.
Renseignements au 05.53.58.55.57 ou www.smd3.fr

Messe

Samedi 5 mai 18h

Etat Civil

Décès

15 février 2018 Yves Raphaël BOUSQUET

Nos sincères condoléances à la famille.

Compte rendu des associations

ACCA

1er MAI

Comme tous les ans, l'ACCA de St Capraise de Lalinde vous propose la traditionnelle « **Omelette à l'aillet** ».

Celle-ci se déroulera, à partir de 12 heures, à la salle des fêtes de St Capraise, vu que l'on ne peut pas compter sur le temps et ses caprices.

Au menu : Tourin blanchi, omelette, frites, salade, fromage, dessert et comme d'habitude vin et café compris.

Prix : 12 €

Possibilité de réserver des portions à emporter à partir de 10 h (prix : omelette, frites : 5 €)

Réservation auprès du : 06 23 31 88 07 et du : 06 22 36 63 62

Venez nombreux, la convivialité et le partage seront au rendez-vous.

Le Président

Banquet de Printemps

L'ACCA de St Capraise de Lalinde vous invite au banquet de printemps qui symbolise la fin de la saison de chasse.

Nous vous proposons de nous retrouver le **samedi 07 Avril** à 12 h à la salle des fêtes pour ce repas qui sera composé et préparé par les chasseurs pour déguster sous de nouvelles déclinaisons notre traditionnel «chevreuil».

Le prix est de **18€** et il va de soi qu'il vous faudra vous munir de **vos couverts**.

Je vous souhaite à tous un bon appétit !!!

Le président

ASPEC

L'A.S.P.E.C. a tenu son assemblée générale le vendredi 26 janvier 2018.

Laurent Pérera, maire, était excusé de même que Serge Mérillou, conseiller général.

Peu d'activités en cette année 2017, si ce n'est notre présence à la cérémonie organisée conjointement par la municipalité et l'A.S.P.E.C. le 30 avril, jour des déportés, devant la stèle érigée en la mémoire de Rebecca ARON.

Le président a présenté le compte financier, en l'absence de notre trésorier.

Nous renouvelons nos remerciements à la municipalité pour sa contribution financière.

Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité, de même que le renouvellement de l'ensemble des membres du bureau.

Créée en 2001, l'A.S.P.E.C. a toujours eu pour objectif la sauvegarde du patrimoine et la défense des intérêts des Capraisien, c'est pourquoi nous observons avec inquiétude les événements récents concernant le canal qui sont un sujet « épineux » de par les conséquences subies par les riverains.

Ce qu'ils attendent, c'est que des travaux sérieux et définitifs soient engagés et menés à terme.

Nous avons évoqué également le problème de la circulation. Certes des travaux ont été réalisés dans le bourg, mais compte-tenu que la « voie de la vallée » qui devait « réduire de

manière conséquente le trafic dans le bourg et de ce fait améliorer la sécurité routière » (propos tenus par Mr Cazeau, Président du Conseil Général, en 2003 !!) n'a pas vu le jour, le flot des voitures n'a pas diminué, sans compter les camions qui traversent à vive allure mettant les piétons en danger.

Nous souhaitons voir des panneaux ou des feux installés rappelant que la vitesse est limitée ; nous souhaitons également que des moyens soient mis en place sur les routes secondaires où la circulation est de plus en plus importante.

La soirée a fait l'objet d'échanges intéressants et fructueux dans une ambiance saine, non partisane et s'est terminée autour du verre de l'amitié.

LES JOYEUX GABARIERS

La Paëlla de printemps aura lieu le 27 mai à 12h30. Prix 23€ (carte comprise). Inscriptions une semaine avant auprès de Eliane Duponteil (05 53 63 47 83) ou Jacqueline Clément (06 71 11 29 43).

Par ailleurs des sorties d'une journée (de 40 à 70€) sont organisées au fur et à mesure des sorties des associations extérieures dans le cadre de regroupement d'associations.

Les personnes intéressées, peuvent contacter Eliane Duponteil ou Jacqueline Clément.

ATELIER DES AMIS

Comme chaque année, après l'assemblée générale du 22 juin, un apéritif sera servi aux participants et à 20h aura lieu un repas Paëlla.

Inscription auprès de Paquita LOPEZ LOPERA - tel : 05 53 63 16 67

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
AVRIL 2018			
Samedi 7	Banquet de l'ACCA	Salle des Fêtes - 12h00	ACCA
Samedi 14	Théâtre « C'est pas le moment » de Jean-Claude ISLERT	Salle des fêtes - 20h30	Commission animation et Bibliothèque
Dimanche 29	Journée Nationale de la Déportation Apéritif d'honneur	Stèle de Rébecca Aron – 11h00 Mairie	La Municipalité et ASPEC
MAI			
Mardi 1er	Omelette à l'aillet	Salle des fêtes - 12h00	ACCA
Mardi 8	Commémoration de l'armistice de Seconde Guerre Mondiale Apéritif d'honneur	Place du Monument aux Morts – 11h Mairie	La Municipalité
Dimanche 13	Loto	Salle des Fêtes-14h00	FNATH
Dimanche 27	Paëlla	Salle des fêtes-12h30	Les Joyeux Gabariers
JUIN			
Vendredi 22	Assemblée générale Paëlla (ouvert à tous)	Salle des fêtes-18h30 20h00	Ateliers des Amis
Dimanche 24	Marché gourmand	Le Bassin A partir de 19h00	Comité des fêtes
JUILLET			
Dimanche 8	Marché gourmand	Le Bassin A partir de 19h00	Comité des fêtes

Sommaire

Le mot du Maire	page 1	Compte-rendu des associations	page 6 et 7
Infos Mairie	page 2 à 4	Calendrier des manifestations	page 8
Infos et état civil	pages 5		